Ex-voto de l'estuaire

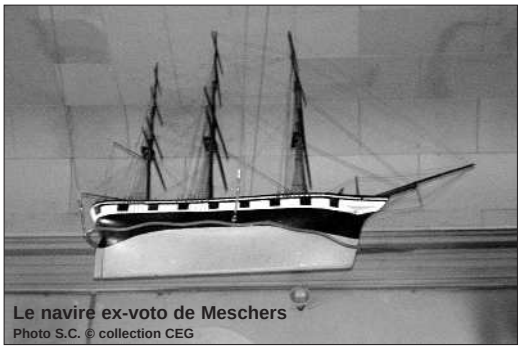
Le navire ex-voto de Meschers
Photo S.C. © collection CEG

La pratique des ex-voto marins est demeurée vivace jusqu'au XIXe siècle. Remerciements au ciel après une fortune de mer, ils ornent quelques églises en bord d'estuaire.

Depuis l'Antiquité

Cette pratique, répandue dans le monde entier, est attestée depuis l'Antiquité. À travers des objets, quotidiens ou sacrés, l'ex-voto est une offrande faite à un dieu pour l'implorer ou le remercier de sa protection. Le mot est l'abréviation d'une formule latine *ex-voto suscepto*, qui signifie "d'après le vœu" c'est-à-dire conformément à ce qui a été souhaité. Les ex-voto marins sont des maquettes de navires ou des tableaux décrivant un naufrage. Seules les maquettes seront envisagées ici.

Détruit par le curé en 1966

La rive saintongeaise est particulièrement riche en ex-voto. La frégate suspendue dans la basilique Sainte-Radegonde de Talmont [cf. carte : **1**] est certainement la plus fréquentée. Elle fut attribuée au matelot Alfred Violleaud qui l'aurait offerte en 1910, 61 ans après son naufrage [1]. Dans les communes voisines de Barzan et Meschers [**2**], deux ex-voto ont été classés Monuments historiques le 10 novembre 1980. Également classé depuis cette date, le quatre-mâts *Stella Maris*, un bâtiment de commerce réalisé dans la seconde moitié du XIXe siècle et déposé dans l'église de Mortagne-sur-Gironde [**3**]. Enfin, un brick comportant 10 sabords ouverts dans ses pavois et mesurant 1,58 m, est exposé dans l'église Saint-Martin de Chenac – Saint-Seurin-d'Uzet [**4**]. Daté du XIXe siècle, il est classé depuis le 8 décembre 1958.
On peut déplorer la disparition du navire ex-voto de Saint-Georges-de-Didonne, pourtant classé également le 8 décembre 1958. En effet, il fut détruit en 1966 par le curé de la paroisse qui le jugeait en fort mauvais état.

Objets du patrimoine estuarien

À Blaye [**5**], le corsaire Jacques Kanon [2] avait offert à la chapelle Sainte-Luce un magnifique ex-voto qui est actuellement exposé dans le musée du Conservatoire de l'estuaire de la Gironde. Le *Saint-Clément* est une maquette datée de 1836 qui se trouve dans l'église Saint-Martin de Pauillac [**6**]. Classée au titre d'objet le 4 septembre 1996, c'est une très belle maquette longue de 2,60 m et haute de plus de 2,00 m. Dans l'église Notre-Dame d'Ambès [**7**], figure un bateau offert par les bateliers de la commune, rescapés d'une tempête sur l'estuaire au début du XXe siècle. Peinte en rouge et bleue, cette maquette,le *Notre-Dame*, a été restaurée en 1995.
Objets de culte, ces ex-voto font partie du patrimoine estuarien.

Alain Cotten

La frégate de Talmont
Photo A.C. © collection CEG

[1] Voir *L'estuarien* n° 16 ; cette thèse est combatue par Jacques Tribondeau qui développa ses arguments lors du 9e colloque du Conservatoire de l'estuaire qui eut lieu à Meschers en mars dernier.

[2] Voir *L'estuarien* n° 15.